



Syndicat national de
l'environnement



Fédération Syndicale Unitaire
Section ADEME

ÉLECTION DE VOS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le SNE-FSU, acteur de la transformation

Les « ordonnances Macron » ont fusionné les 3 instances existantes, Comité d'Entreprise, délégués du personnel et CHSCT en une seule : le **Comité Social et Économique**. Fort de son expérience, le **SNE-FSU** se présente à cette élection. Durant la mandature qui se termine, le **SNE-FSU** a assuré la **responsabilité du Comité d'Entreprise et l'animation du CHSCT**. Nos délégués du personnel ont par ailleurs constamment porté les requêtes des salariés auprès de la direction.

Le Syndicat National de l'Environnement

Très présent dans le service public de l'environnement, le SNE-FSU rassemble des salariés du ministère de la Transition écologique et solidaire (directions centrales et DREAL) et d'établissements publics (Agences de l'eau, Agence française pour la biodiversité, ONCFS, ONEMA, Parcs nationaux, ADEME, ...). La **section ADEME du SNE** participe à la vie du syndicat et tire parti de la diversité des expériences.

Les **axes de travail** du SNE sont l'amélioration des **conditions de travail**, le maintien du **pouvoir d'achat** de tous, la défense des **missions** dans leurs trois dimensions - environnementale, sociale et économique - et des **moyens financiers et humains** pour les mettre en œuvre.

La FSU fait partie des membres fondateurs d'**ATTAC** et le SNE soutient différents **mouvements comme celui des jeunes pour le climat**. Le SNE-FSU est membre du **Réseau Sortir du Nucléaire** et soutient la démarche **négaWatt**.

LA DÉMOCRATIE TOUJOURS

Le SNE-FSU place au cœur de ses préoccupations les **actions et les revendications intersyndicales** et tout ce qui fait du personnel de l'ADEME un interlocuteur puissant, déterminé, face à la direction et aux tutelles.

L'ADEME AU QUOTIDIEN

Le SNE-FSU défend les salariés au travail, à titre **collectif** (organisation, travail d'équipe) et **individuel** (salaires, conditions de travail, égalité femme/homme).

Les élu-e-s interviennent, au siège comme en DR, pour protéger les salarié-e-s en difficulté, voire en danger, et pour le simple respect de la dignité et de l'intégrité des personnes.

EN CRISE

Le monde est en crise

sociale, climatique et d'extinction massive de la biodiversité et le gouvernement choisit de casser les outils de mise en œuvre des politiques gouvernementales telle que l'ADEME qui se retrouve aujourd'hui affaiblie.

Le **SNE-FSU** se positionne pour défendre le service public de l'environnement et proposer des alternatives.

Il se veut acteur de la transformation, vers un autre modèle de société.

L'ADEME est en crise

Perte de sens, moyens humains insuffisants, procédures complexes, découragement, perte d'autonomie, frénésie de l'individualisation au détriment de l'intelligence collective.

Pour la prochaine mandature du CSE de l'ADEME

Sans refuser les évolutions, mais en ne reprenant pas les mauvaises solutions ultralibérales des années 1980 qui ont précipité les crises, le SNE-FSU veut résolument continuer à :

- # **Agir dans le monde** qui nous entoure et contribuer, à son niveau, à résoudre les problèmes sociaux et environnementaux ;
- # Défendre les **intérêts des salariés** bien malmenés par la direction ;
- # Se battre contre l'**individualisation** et la déshumanisation de l'agence : négociation de la nouvelle convention de travail, accord ARTT... ;
- # Combattre la **perte de sens** : pour que les actions de l'ADEME soient à la hauteur des attentes de la société avec les moyens adéquats ;

- # Être **constructif** et rester une force de propositions ;
- # **Respecter** les autres syndicats, leurs options et leurs électeurs ;
- # **Rassembler** les forces et privilégier les actions intersyndicales dans les luttes menées face à la destruction de notre pacte social par une direction rétrograde, pour la défense des intérêts des salarié-e-s, mais aussi de l'agence ;
- # Exprimer sa **vision** d'une ADEME constructive au service de la société ;
- # **Moderniser** les aides aux salarié-e-s ;
- # **Communiquer** régulièrement sur ses positionnements et ses actions.

BILAN DE LA MANDATURE (DÉCEMBRE 2016 - NOVEMBRE 2019)

À partir de 2020, les 3 instances sont fusionnées au sein du CSE

Le Comité d'Entreprise (CE)

- # Le CE est l'instance qui a permis d'assurer l'expression collective des salariés avec la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique, financière et sociale de l'Agence.
- # Il a proposé également un accompagnement financier aux activités collectives, familiales ou individuelles des Adémiens et a distribué 764 k€ d'aides en 2018 avec ses 3 salariées en propre.
- # Le SNE a assuré l'animation du CE durant cette mandature, comme il l'avait fait lors de la mandature précédente de 2013 à 2016.
- # Il a veillé à maintenir la cohésion et la sérénité des membres du CE dans l'intérêt majeur des salarié·e·s de l'ADEME.
- # Il a animé les réunions préparatoires intersyndicales pour gagner en efficacité et concentrer en séance l'attention sur les sujets économiques, professionnels et pour préparer les actions collectives (motions, avis, ...).
- # Il a mis en place la dématérialisation des bons de rentrée scolaire et des bons de Noël.
- # Le bureau du CE a bien tenu les comptes qui ont reçu un avis favorable de l'ensemble des élus et ont été contrôlés favorablement par l'Urssaf. Le SNE a présidé la majorité des commissions, faute d'élus volontaires, mais avec la participation de salarié·e·s impliqué·e·s.

Les délégués·e·s du personnel (DP)

- # Les DP du SNE ont constamment été à l'écoute des salarié·e·s pour présenter les requêtes individuelles et collectives, pour aider à résoudre les problèmes et préconiser des solutions.
- # Le SNE est intervenu autant que de besoin auprès de la direction, de l'assistante sociale ou de la médecine du travail.
- # Il a agi pour accompagner et défendre les intérêts de personnes en difficulté et a été vigilant pour que les sanctions soient proportionnées.
- # Il est intervenu en commission de conciliation pour l'attribution des promotions et a pris contact avec les salarié·e·s afin de défendre au mieux leurs intérêts.
- # Lors de la dernière mandature, le SNE a participé aux 32 réunions mensuelles et a posé 230 questions consignées et commentées dans le nouveau mensuel « Tam Tam » des délégué·e·s du personnel du SNE.

Le CHSCT

- # Il est chargé de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail. Il est composé de 8 élu·e·s qui travaillent au travers de réunions ordinaires et extraordinaires, de visites d'inspection sur tous les sites de l'ADEME, de l'accompagnement de collègues en difficultés en lien avec l'assistante sociale, les médecins du travail et la psychologue et sur des dossiers sensibles.
- # Depuis 9 ans, le SNE a assuré le secrétariat et l'animation du CHSCT avec l'appui de collègues volontaires non élu·e·s.
- # L'instance a suivi toutes les réorganisations de direction, la fusion des régions avec une attention particulière aux impacts humains sur chaque salarié·e, et chaque déménagement ou réaménagement de sites (impacts matériels et humains), au besoin avec des experts extérieurs.
- # Le CHSCT a assuré le suivi des accidents du travail et des risques sanitaires potentiels (amiante, radon, qualité de l'air), l'évaluation des risques de charge de travail, les impacts ergonomiques et humains des nouveaux outils informatiques CFA, OPALE, ADMILIA.

Le SNE, un syndicat au côté des salarié·e·s

- # Nous restons à l'écoute du·de la salarié·e, et l'associons aux actions à mener.
- # Nous sommes vigilants sur les négociations et l'application des accords d'entreprise.
- # Nous privilégions le dialogue social et le consensus tant que l'intérêt du·de la salarié·e est pris en compte.
- # Nous nous entourons lorsque c'est nécessaire de professionnel·le·s compétent·e·s.
- # Nous garantissons la discrétion et respectons la confidentialité.

Votez pour la liste SNE-FSU

COLLÈGE EMPLOYÉ·E·S

Candidat·e·s titulaires		Candidat·e·s suppléant·e·s	
Anne POMART - Montpellier	Dominique CLAUDEL - Cayenne	Anne POMART - Montpellier	Dominique CLAUDEL - Cayenne

COLLÈGE CADRES

Candidat·e·s titulaires		Candidat·e·s suppléant·e·s	
Véronique LOISON - Angers	Albane GASPARD - Paris	Isabelle DÉPORTES - Angers	Armelle de BOHAN - Paris
Ruven GONZALEZ - Orléans	Benjamin ROQUEPLAN - Angers	Sébastien CATALANO - Cayenne	Guillaume BASTIDE - Angers
Laurence MÉCHIN - Sophia-Antipolis	Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS - Marseille	Nelly LAFAYE - Clermont-Ferrand	Brigitte LAUTERBACH - Clermont-Ferrand
Pierre-Louis CAZAUX - Orléans	Christophe BAREL - Metz	Paul COURTIADÉ - Le Lamentin	Philippe BOEGLIN - Marseille
Marie-Jeanne Le CASTREC - Limoges	Anne MIQUEL-RAGOT - Limoges	Emmanuelle SALAZAR - Besançon	Christine FAURE - Bordeaux
Michel CAIREY-REMONNAY - Besançon	Emmanuel THIBIER - Sophia-Antipolis	Stéphane LECOINTE - Rennes	Hervé CHALAYE - Clermont-Ferrand
Maud BERAUD - Orléans	Isabelle SANNIÉ - Paris	Claire BONNEVILLE - Lyon	Fabienne MULLER - Angers
Loïc Le QUILLEUC - Clermont-Ferrand		Guillaume MASSELOT - Angers	

@ Contactez nos candidats ou envoyez un courriel à sne@ademe.fr



Visitez le site Internet de la section ADEME du SNE <http://sneademe.objectis.net>